



TERMES ET CONDITIONS 2024

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

Sous réserve des présentes Conditions générales, Acer Computer B.V. Europalaan 89, 5232 BC 's Hertogenbosch, 16081669/NL009078915B01 (ci-après - l'Organisateur) vous propose une Promotion dans le cadre de laquelle vous pourrez prétendre au remboursement à 100 % du prix d'achat si votre produit Acer éligible développe un défaut technique et est réparé sous garantie pendant la période promotionnelle.

En participant à cette Promotion, vous acceptez les termes et conditions énoncés dans les présentes ainsi que tous les termes et conditions supplémentaires contenus sur le site Web du promoteur. En cas de conflit entre ces conditions et celles du site Web, ces conditions prévaudront.

Cette Promotion est valable sur les nouveaux achats éligibles effectués pendant la période promotionnelle qui s'étend du 01 Février 2024 au 01 Janvier 2025 inclus pour les produits éligibles des gammes répertoriées ci-après et visibles plus en détail sur la page des produits éligibles ici.

- Appareils basés sur Chrome : Chromebook 311/314/511/512/514/515/Plus 514/Plus 515; Vero 712; Chromebook Spin 311/Spin 511/Spin 512/Spin 513/Spin 514/Spin 713/Spin 714
- Appareils basés sur Windows : tous les ordinateurs portables et de bureau équipés du système d'exploitation Windows PRO [WorkStation n'est pas inclus]
- Moniteurs : CBL2 Series, B Series, BR7 Vero Series
- Projecteurs : P Series

2. ÉLÉGIBILITÉ

Cette Promotion est uniquement ouverte et applicable à l'achat de produits éligibles spécifiques attestés par la facture ou le reçu d'achat.

La Promotion est ouverte aux achats effectués dans les pays EMEA mentionnés sur la page d'accueil <https://emea-acerforbusiness.acer.com/be/proposition/promesse-de-fiabilite/>. Cette offre n'est pas ouverte aux employés de l'Organisateur, ni à leurs filiales, divisions, sociétés affiliées, agents ou à toute personne liée à la Promotion, comme les revendeurs.

Cette promotion est uniquement disponible pour les utilisateurs finaux qui sont des personnes morales ou physiques assujetties à la TVA avec un code fiscal/numéro d'identification d'entreprise achetant un produit Acer à des fins qui relèvent de leur commerce, de leur entreprise ou de leur profession (c'est-à-dire des non-consommateurs).

Les gammes des produits éligibles à la promotion Acer Reliability Promise sont répertoriés dans cette section ci-dessus et visibles plus en détail sur la page des produits éligibles ici.

Dans le cadre de la Promotion, vous pouvez, sous réserve de ces termes et conditions, réclamer 100 % du prix d'achat payé, plafonné au plus bas du prix d'achat réel (tel que défini ci-dessous) que vous avez payé ou du prix de



vente recommandé par Acer valable à la date de votre achat si l'appareil tombe en panne au cours de la première année suivant toute réparation autorisée de l'appareil sous garantie.

Le prix d'achat désigne le prix net payé pour le produit éligible, hors frais de livraison et le prix des accessoires, périphériques, logiciels, options ou autres applications achetés avec ou pour le produit éligible. La TVA est exclue.

3. COMMENT EN BÉNÉFICIER

Pour enregistrer votre achat éligible, rendez-vous sur <https://emea-acerforbusiness.acer.com/be/proposition/promesse-de-fiabilite/>, cliquez sur le lien "S'inscrire", et entrez les informations demandées dans les 30 jours calendaires suivant l'achat, la date de l'achat indiquée sur votre facture ou la date de votre reçu compte comme le premier jour. Vous recevrez un e-mail de bienvenue pour accuser réception de votre inscription.

Si vous pensez que votre produit éligible a développé un défaut technique dans l'année suivant la date d'achat, vous devez suivre le processus de réparation tel qu'énoncé dans votre garantie, comprenant;

Se rendre sur le service d'assistance en ligne d'Acer <http://www.acer.com/worldwide/support/> pour signaler le défaut et organiser la réparation.

Soumettez une demande de réclamation dans les trente (30) jours suivant la date de réparation du produit admissible (la "période de réclamation") en saisissant votre numéro d'enregistrement unique et en remplissant les champs requis, y compris le numéro du registre des défaillances techniques qui vous sera fourni avec le produit réparé. Pour lever tout doute, **la date de réparation compte comme le premier (1) jour** de la période de réclamation. Les réclamations reçues en dehors de la période de réclamation seront considérées comme non valables et ne seront pas acceptées.

La réparation doit être effectuée pour une panne matérielle réparée par un centre de réparation Acer agréé. Les défaillances logicielles, les défaillances d'accessoires/composants externes ne sont pas admissibles. S'il ressort de l'inspection du centre de réparation qu'un défaut ou un dysfonctionnement du produit éligible a été causé par une mauvaise utilisation, une mauvaise manipulation ou un dommage accidentel, l'appareil ne pourra pas être remboursé. Le Promoteur se réserve le droit de vérifier auprès du Centre de réparation la cause et la nature exactes de tout dommage, indépendamment de ce qui est noté sur le certificat de réparation.

Télécharger le reçu de réparation original du **centre de réparation agréé Acer**, détaillant clairement la nature de votre défaut technique.

4. EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Une seule réclamation est autorisée par produit éligible acheté. En d'autres termes, il n'est pas permis de réclamer deux fois le même produit.

Un maximum de vingt (20) inscriptions peut être effectué par participant inscrit pendant la période promotionnelle.

L'offre n'est pas transférable à une autre personne ou entreprise; les réclamations ne seront acceptées que de la part de l'acheteur d'origine. Vous devez être le propriétaire d'origine légitime de votre produit retourné et vous devez démontrer que vous êtes une entreprise ou un professionnel assujetti à la TVA en fournissant votre numéro de TVA intracommunautaire / numéro d'identification d'entreprise (SIREN / SIRET). Les coordonnées bancaires enregistrées pour la réclamation doivent correspondre aux coordonnées bancaires de l'entreprise ou du professionnel figurant sur la facture. Des coordonnées bancaires personnelles ou différentes entraîneront le rejet de la réclamation. Avec les coordonnées bancaires, nous entendons le titulaire du compte bancaire et l'IBAN. Acer



peut effectuer des contrôles aléatoires pour vérifier la véracité des données fournies par le titulaire et rejeter une réclamation si ces données ne sont pas conformes aux termes et conditions de la Promotion.

Votre demande de remboursement Acer Realiability Promise ne sera valide que si vous faites réparer le produit éligible par Acer ou un partenaire agréé Acer.

Les dommages causés par l'utilisateur final, qu'ils soient accidentels, dus à une mauvaise utilisation, un abus ou autre; et tout autre défaut ou dommage dont Acer pense raisonnablement qu'il ne s'agit pas d'un défaut technique imputable à Acer concernant le produit éligible n'est pas couvert par cette promotion.

Tout achat de produit d'occasion est exclu.

5. DIVERS

Toute réclamation qui, à la seule discrétion de l'Organisateur, n'a pas respecté les conditions de l'offre, ou lorsque vos informations ou celles de votre produit fournies lors de l'inscription sont incomplètes, incohérentes ou douteuses, peut être refusée par l'Organisateur à tout moment, la décision de l'Organisateur étant définitive et sans appel.

Le promoteur n'acceptera aucune responsabilité pour toute réclamation perdue, endommagée ou détruite lors de l'envoi et recommandera d'utiliser un service postal assuré. L'Organisateur se réserve le droit de modifier les termes et conditions de la Promotion ou de retirer complètement la Promotion à tout moment en publiant un avis de modification ou de retrait sur son site Web. Nonobstant ce qui précède, l'Organisateur reste responsable en vertu des présentes conditions générales envers les participants potentiels qui ont acquis l'appareil avant la publication de cette modification ou de ce retrait.

Sous réserve que les termes et conditions de cette promotion aient été respectés lors de la soumission de votre réclamation en ligne, nous nous efforçons de traiter votre paiement dans les soixante-quinze (75) jours ouvrables suivant la validation de votre réclamation. L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable des frais liés aux connexions internet ou prélevés sur le compte bancaire du destinataire.

L'Organisateur n'est pas responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle, serveur, site Web ou autre ou dommage de quelque nature que ce soit dans la mesure où cela empêche le participant de participer à la Promotion ou l'empêche d'une autre manière de le faire.

Toutes les données personnelles que vous fournissez pour cette promotion seront traitées et utilisées par Acer exclusivement pour traiter votre participation à la promotion et traiter toute autre réclamation de votre part et ne seront pas utilisées à des fins de marketing. Acer traitera vos données personnelles conformément à toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données. En enregistrant votre achat, vous consentez à cette utilisation et à ce traitement de vos données par Acer. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles conformément aux lois applicables. Pour plus d'informations sur la politique de confidentialité d'Acer, veuillez consulter : <http://www.acer-group.com/public/index/privacy.htm>

L'adresse e-mail pour la correspondance est thom.hogelst@acer.com or arno.teurlings@acer.com

Coordonnées pour la Promotion : Acer Computer B.V. Europalaan 89, 5232 BC 's Hertogenbosch